

Préavis N° 14 - 2023

Demande de crédit pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet à Rolle

Préavis du Comité de direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 29 novembre 2023.

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet à Rolle.

1. Préambule

Depuis août 2017, les locaux de la Direction ont été partagés par les deux entités actuelles, soit l'EP Rolle Cœur de la Côte (1-6P) et l'EPS Rolle le Martinet (7P-12S). Auparavant, ces locaux n'étaient utilisés que pour une direction et un établissement scolaire.

Il a donc fallu partager les locaux administratifs pour mener à bien la mission de l'école et tenir les nombreuses séances nécessaires à la bonne gestion de l'administration scolaire.

Se faisant, les locaux occupés à l'époque comme salle de réunion par l'EPS ont été attribués à l'EP. C'est le cas du bureau de Monsieur Rosa, initialement utilisé comme salle de réunion. La salle D02, sise dans le bâtiment du Martinet D, a été partagée pendant un temps, mais les réunions nécessaires aux deux établissements scolaires sont planifiées sur les mêmes périodes, l'activité étant liée au même calendrier scolaire.

2. Situation actuelle

Vu le nombre croissant de réseaux et de séances, et vu le nombre de participants auxdites séances, il a été nécessaire de trouver une salle de conférence pour l'EPS Rolle le Martinet.

Nous nous sommes donc tournés vers la salle 12, située au rez-de-chaussée du bâtiment C, puisqu'elle ne convient pas à l'enseignement et qu'elle offre juste la place nécessaire à une réunion comprenant une vingtaine de personnes. Elle n'a malheureusement pas été prévue initialement comme salle de conférence et nécessite donc des adaptations afin d'en faire un lieu de travail satisfaisant.

Notons encore que les réunions en présence du Directeur et de moins de 6-7 personnes peuvent se tenir dans le bureau du Directeur. Aujourd'hui nous avons un réel besoin d'une salle pouvant réunir 20 personnes pour tenir notamment les réunions suivantes : CoDir élargi, équipe stratégique, réseaux pluridisciplinaires, rencontres avec les parents, réunions des Directions de la CR Dôle, etc. Cette salle doit également tenir lieu de cellule de crise en cas de besoin.

Pour autant que cette salle soit équipée en conséquence, elle pourrait également être utilisée pour tenir les séances hebdomadaires du CDir, le bureau du Directeur ne permettant pas de recevoir des invités supplémentaires lorsque le CDir siège.



Lorsque celle salle ne sera pas utilisée par des séances, elle peut tout à fait convenir à des séances d'appuis dispensés par les enseignants aux élèves.

3. Besoins

- Tables et chaises pour une vingtaine de personnes ;
- Moquette au sol pour insonorisation ;
- Réparation des trous au mur et peinture ;
- Système d'obscurcissement pour les fenêtres ;
- Tableau blanc ;
- Pose de l'écran (existant) au mur ;
- Armoires sous les fenêtres.

4. Coûts et ligne budgétaire

Au vu des différents devis reçus, figure ci-dessous la meilleure offre :

Description	Quantité	Prix unitaire CHF	Total CHF
Préparation et évacuation	1	640.-	640.-
Revêtement de sol phonique avec plinthes	1	3 705.-	3 705.-
Réparation murs et peinture	1	957.50	957.50
Système d'obscurcissement fenêtres	1	1 150.-	1 150.-
Tables de conférence blanches dont 2 avec raccordement câbles	4	350.-	1 400.-
Chaises de conférence	20	140.-	2 800.-
Tableaux blancs	2	610.-	1 220.-
Pose écran et canal cache câbles	1	380.-	380.-
Armoires sous fenêtres	2	320.-	640.-
Total HT			12 892,50
TVA 7.7%			992.70
TOTAL TTC			13 885.20
Imprévu 10% (arrondi)			1 114.80.-
TOTAL TTC Final			15 000.-

5. En conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 29 novembre 2023.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N° 14 - 2023 Demande de crédit pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet à Rolle.
- D'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 15 000.- TTC pour l'aménagement d'une salle de conférence au collège du Martinet à Rolle.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt.
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir les montants qui ont lieu d'être amortis, dès clôture du préavis, sur une durée de 5 ans.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 2 octobre 2023.

Au nom du comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice